



ASSOCIATION AHSMC - ENFANCE MADAGASCAR

<http://www.ahsmc.fr>

N° siren 428 464 150

Newsletter Santé N°1- Printemps 2024

# Nouvelles de nos dispensaires

Nous inaugurons ici une nouvelle Newsletter dédiée aux centres de soin.

Le cœur de notre action est d'aider les enfants les plus pauvres à accéder à une formation de qualité. Mais la santé est une condition indispensable à un bon apprentissage. C'est pourquoi nous consacrons une bonne partie de nos aides à des actions sanitaires pour les enfants et leurs familles.

Voici la présentation des premiers centres inscrits dans nos programmes de soutien.

Un grand merci à ceux qui ont répondu favorablement à notre appel au parrainage de dispensaires. Ils trouveront dans ces nouvelles publications des informations régulières sur l'usage de leurs dons.

## 1. Dispensaire Belamoty

La communauté Maria Madio Fo s'est installée à Belamoty en 1982. L'école et le dispensaire, que nous avons en grande partie financés, ont ouvert leurs portes en 1983. Actuellement la communauté compte 5 Soeurs et 11 instituteurs pour quelque 500 élèves.

Le dispensaire est constitué de 3 salles en entrée, de 2 salles de soin, 1 pharmacie, 4 chambres doubles pour l'hospitalisation, 7 places d'hébergement pour les malades ou leur famille, 3 réserves, 2 toilettes.

Il est géré par 1 sœur infirmière responsable, 1 infirmier laïc, 1 sœur gérant la pharmacie, 1 laborantin, 1 femme de ménage et 1 gardien. Le dispensaire assure chaque année plus de 1.800 consultations et 25 hospitalisations.

Le budget annuel de l'ordre de 10.000€ se subdivise en 52% de salaire laïc, 40% de pharmacie et 8% de fonctionnement.

La population étant trop pauvre pour assumer la totalité des frais médicaux, nous subventionnons à 50% les dépenses de médicaments.

## 2. Dispensaire Mahaboboka

Le village de Mahaboboka, situé à 100 km au nord de Tuléar, est peuplé de petits agriculteurs qui n'obtiennent qu'une maigre subsistance dans une région pauvre, isolée et semi-désertique du Sud de Madagascar. L'école primaire construite par AHSMC a ouvert ses portes en 2005 et le dispensaire en 2015. Actuellement 223 enfants fréquentent l'école et le dispensaire assure dans l'année près de 500 consultations (en majorité des enfants et des bébés malnutris) et près de 20 jours d'hospitalisations (accouchement, paludisme, diabète). Le dispensaire est équipé de 3 salles (consultation, pharmacie, hospitalisation/accouchement), 3 lits (dont 1 accouchement), 1 douche, 1 WC.

1 infirmière sage-femme assure seule, 24h/24 la totalité du fonctionnement du dispensaire (soins, toilette, ménage).

Le budget annuel de 2.000€ se réduit donc à de la pharmacie et du lait maternisé, que nous subventionnons là aussi à 50%.



## 3. Dispensaire Benenitra

BENENITRA est un village isolé situé au fin fond de la brousse au sud de Tuléar à Madagascar. Les sœurs EJPR y font vivre depuis les années 90 une petite école et ont été amenées quelques années après à apporter en même temps un soutien sanitaire à la population d'une zone en panne de dispensaire public. Le dispensaire a été construit grâce à deux de nos fidèles donateurs, la famille DERAMOND et la société DELABIE.

Le dispensaire est composé de 6 salles : salle de consultation externe; salle de soins et de vaccination; salle d'accouchement avec 1 lit d'accouchement; salle de maternité avec 4 lits; salle d'hospitalisation avec 3 lits; salle de pédiatrie avec 1 lit; pharmacie.

Inauguré en mai 2018, ce dispensaire est servi par une Soeur, infirmière et sage-femme. Elle assure les consultations pour les pathologies les plus fréquentes (900 par an) et des hospitalisations courtes pour les accouchements (30 à 50 jours par an) et quelques hospitalisations plus longues. Elle est aidée par 2 laïcs : un gardien et un personnel de soutien.



Le budget de près de 2.500€ se divise en pharmacie (70%) et salaires laïcs (30%). Un nombre important de patients sont trop pauvres pour régler les frais médicaux.

L'AHSMC soutient le dispensaire en finançant 50% des frais de pharmacie.



## 4. Léproserie Bezaha

Le village des lépreux créé dans les années 70 par Sr Marie Colette regroupe 11 cases et une chapelle. Le village héberge encore aujourd'hui plusieurs lépreux et leur famille, ainsi que des malades attirés par les eaux chaudes réputées guérir les maladies de peau, et périodiquement des personnes qui se réfugient le temps de reconstruire leur case en terre crue détruite par le cyclone.

Les lépreux et quelques autres habitants permanents ont besoin d'un soutien en nourriture, produits d'hygiène et vêtements. Les bâtiments nécessitent également un entretien régulier.

Le village héberge actuellement 18 personnes dont 4 lépreux et 5 autres malades. Le besoin annuel est de l'ordre de 1.200€ pour l'aide alimentaire et sanitaire aux hébergés, que nous subventionnons en totalité

## 5. Aide alimentaire Ejeda

Ejeda est située dans la partie sud de Madagascar, région particulièrement aride et pauvre. Éloignée des centres de décision politique des hauts plateaux, elle est délaissée par les pouvoirs publics et la population a besoin d'aide alimentaire, médicale et vestimentaire. L'objectif du projet est de venir en aide aux plus pauvres (personnes isolées, malades, âgées) en leur fournissant une aide alimentaire, des médicaments et des couvertures.

L'aide se monte à 1.500€ annuels pour une trentaine de familles bénéficiaires.



## 6. PMI Bezaha

La PMI (Protection Maternelle et Infantile) est un service apporté aux populations pauvres de la région de Bezaha par la Communauté Saint Joseph de Bezaha (EJPR). Les grossesses juvéniles provoquent de nombreuses morts en couche et les problèmes d'allaitement liés à la mauvaise santé des mamans se soldent par la dénutrition de nombreux nourrissons. La PMI distribue du lait gratuitement aux mamans les plus pauvres envoyées par leur médecin traitant. Elle alimente ainsi durant 6 mois une dizaine de bébés par an pour un montant de l'ordre de 900€ que nous subventionnons en totalité.



> **Soutenez-nous** : tous les fonds que nous distribuons proviennent de vos dons. Si vous êtes déjà engagés dans un parrainage, **pensez à en verser le solde avant la fin de l'année.** Si vous découvrez notre association et souhaitez y contribuer, **utilisez le bon de soutien ci-dessous** en fournissant votre identité et adresse postale complètes pour bien vous identifier parmi nos donateurs



Vos chèques à :

**AHSMC - ENFANCE MADAGASCAR**  
**MVAC, 22 rue de la Saïda, 75015 Paris**

Vos virements sur l'IBAN: **FR76 3000 3034 9100 0500 8931 845** / BIC: SOGEFRPP

Et obligatoirement ce formulaire à [contact@ahsmc.fr](mailto:contact@ahsmc.fr) pour bien vous identifier : un reçu fiscal vous sera adressé, réduisant de 66% le don d'un particulier et de 60% celui d'une entreprise.

- |  |       |
|--|-------|
| • Parrainage nominatif d'un enfant (20 €/mois pendant un an) | 240 € |
| • Parrainage d'un dispensaire (30 €/mois pendant un an)      | 360 € |
| • Parrainage libre   | €     |
| • Don libre de soutien aux missions et chantiers             | €     |

NOM, Prénom : .....email : .....@.....

Adresse : .....Code postal / Ville.....